

Nièvre footb@ll

Journal officiel du district de la Nièvre

N° 413 - Vendredi 19 janvier 2018 - Tel : 03 86 61 07 23 - Fax : 03 86 59 73 62 - <http://nievre.fff.fr>



A la une

Du Futsal au programme pour les jeunes sélectionnés Nivernais.

Les jeunes sélectionnés U12, U13 et U14 Nivernais étaient de retour à l'entraînement le week-end des 6 et 7 Janvier 2018, dans le cadre des Centres de Perfectionnement Départementaux.



En plein cœur des projets de développement de la pratique Futsal, l'équipe technique du District de la Nièvre de Football avait pour souhait de mettre en place des rassemblements afin d'éveiller leur public aux spécificités technique et tactique de l'activité.

Encadrés par Johan Radet, Nicolas Trepka, Cédric Béjuy, Jacky Bouchard et Anthony Archambault, les jeunes joueurs ont pu vivre une séance avec pour thème la recherche du pivot et les déplacements spécifiques, et ont fini les séquences de travail par des oppositions.

Le District de la Nièvre de Football tient à remercier la municipalité de Nevers pour la mise à disposition de ses installations.

A.A

Sommaire

Actualités

Mémento

Procès Verbaux

PV Commission des compétitions seniors

PV Commission des arbitres

Nos partenaires



Formation ARBITRE AUXILIAIRE

le samedi 27 janvier 2018 de 9h à 12h
au siège du District à Varennes-Vauzelles

Une nouvelle version de la FMI (3.6.x.x) est disponible sur l'Apple Store et le Play Store

Cette version intègre les nouveautés suivantes :

– Intégration de la gestion du carton vert (non utilisée à ce jour dans nos compétitions District).

– La modification de la réserve sur les joueurs en équipe supérieur (vous pouvez supprimer et/ou modifier la fin de la réserve : cf en rouge)

Je soussigné(e) [NOM_F] [PRENOM_F] licence n° [LICENCE_F] [ROLE_F] du club [CLUB_F]

formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club [CLUB], pour le motif suivant :

sont susceptibles d'être inscrits sur la feuille de matchs plus de ... joueurs ayant joué plus de ... matchs avec une équipe supérieure du club [CLUB]

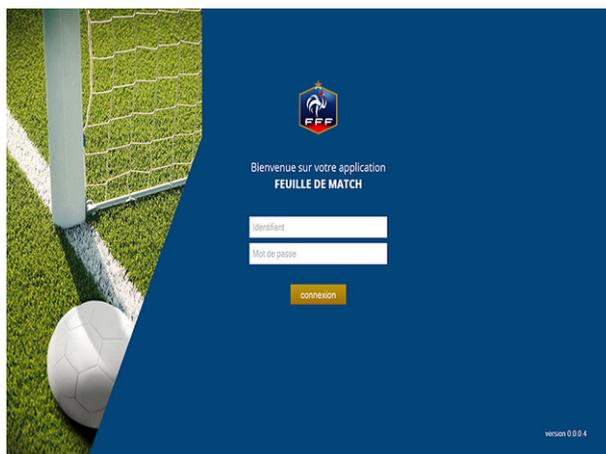
(5 dernières journées, cette mention pouvant être effacée si non applicable au présent match).

– Message d'alerte invitant à se connecter sur <https://fmi.fff.fr/> assistance en cas de mot de passe invalide ou expiré

– Amélioration de la fluidité de l'application sur IOS

Par ailleurs, nous vous informons que la procédure d'expiration automatique des mots de passe de l'ensemble des utilisateurs initialement prévue le 1er janvier 2018 a été réalisée le mardi 9 janvier 2018 par les services de la FFF.

Les mots de passe ayant été réinitialisés après le 1er janvier ne seront pas concernés (~5 000).



ATTENTION :

Cette nouvelle version de la FMI est OBLIGATOIRE afin de pouvoir réaliser les feuilles de match à la reprise des compétitions le 4 février 2018, merci de bien vouloir dès à présent penser à effectuer la mise à jour sur vos tablettes respectives.

Finale Régionale Futsal SENIOR

Cosne craque sur la fin : 4 – 6 face au Team Montceau Futsal



La Nièvre, avec Cosne comme seul représentant depuis 2 tours (1/2 finale et finale) n'aura pas de représentant pour le 1er tour fédéral !

Avec deux mi-temps de chacune vingt minutes de temps effectif, Cosne mené 3-1 à la pause, aura le mérite de faire douter les montcelliens en revenant à 3-3 à 12 minutes du coup de sifflet final, un score qui réveillera le leader de Régional 1 Futsal qui s'imposera finalement avec 2 buts d'écart !

Clenay (21) : Montceau bat Cosne, 6-4 (3-1) sur match de 2 x 20 mn. Arbitrage de MM. Fouad (Côte d'Or) et Lanoix (Doubs). Buts

pour Team Montceau : Mahla (5è), Renaud (12è), El Rhayti (19è, 39è), Amirou (29è), Iyitutuçu (38è) ; pour Cosne, Perrin-Duc (17è, 40è), Duarte (25è), Reby (28è).

Cosne peine d'entrée :

Avec un effectif de 9 joueurs (10 pour Team Montceau), Cosne débute mal et encaisse un premier but dès la 5è minute (0-1)... Tentant de contenir les assauts montcelliens, les nivernais s'inclinent de nouveau sept minutes plus tard : 2-0 (12è). A 3 minutes de la pause, Kyllian Perrin-Duc réduit l'écart : 2-1 (17è), mais, les nivernais, mal en place, se font de nouveau surprendre juste avant la pause : 3-1 (19è).



La seconde mi-temps démarre mieux pour les nivernais qui se risquent davantage en zone adverse, et en 3 minutes font leur retard, d'abord par James Duarte : 3-2 (20è+5), puis par Franck Reby : 3-3 (20è+8)...

Un but qui compte !

Hélas pour le groupe de Franck Reby, un quatrième but montcellien marqué aussitôt (4-3, 20è+9) coup les jambes aux cosnois, qui encaisseront deux nouveaux buts : 5-3 (20è+18) et 6-3 (20è+19)... Juste avant le coup de sifflet final, Killian Perrin Duc réduit l'écart à 6-4 (20è+20)...

Du bon niveau :

A l'issue de cette finale, le staff montcellien confiait sans ambages que les cosnois les avaient mis en grande difficulté, en particulier en seconde période, et que le niveau des nivernais valait sans problème celui de plusieurs de leurs adversaires de Championnat de Régional 1 !

Côté cosnois, on pouvait regretter, pour une finale, un effectif court (9 joueurs dont 1, malade, qui n'a pu jouer plus de cinq minutes) et l'absence de véritable entraîneur sur le banc, ô combien important en Futsal ! (Merci en tout état de cause au Président Christophe Marville d'avoir joué ce rôle avec toute la bonne volonté possible)...



District de la
Nièvre de
football

U 11 FutSal

Samedi 27 janvier

**Gymnase Raoul Follereau
Nevers
14h00- 16h00**

Cosne 1

RCNCS

AFGP 58 2

Moulins

ASAV 2

Ent Entrains

**Gymnase Raoul Follereau
Nevers
16h00-18h00**

ASAV 1

SLA09

Marzy

Fc Nevers 58

Cosne 2

St Benin Montigny



District de la
Nièvre de
football

U 11 FutSal

Samedi 27 janvier

Gymnase

Garchizy

9h30-11h30

Prémery

AFGP 58 1

La Charité

SNID

Chateauneuf

AS GU



District de la
Nièvre de
football

U 13 FutSal

Samedi 20 janvier

Gymnase

Maison des Sports Nevers

9h00-12h00

AFGP 3

AFGP 2

ASAV 1

Prémery

RCNCS

Moulins

Gymnase

Jules Renard

9h00-12h00

La Machine

Fc Nevers58 1

AFGP 1

Ent Entrains Alligny

RCNCS 2

Marzy



District de la
Nièvre de
football

U 13 FutSal

Samedi 27 janvier

Gymnase

René Cassin Cosne

16h00-19h00

Cosne

SNID

Fc Nevers 2

AS GU

St Père

Cosne 2



District de la
Nièvre de
football

U 18 FutSal

Samedi 20 janvier

Gymnase

Maison des Sports Nevers

14h- 17h

AS GU

Snid

ASAV 1

ASAV 2

AFGP 58

Dimanche 21 janvier

Gymnase

René Cassin Cosne

14h - 16h

Coulanges

Clamecy

Fc Nevers 58

Ent ESN La Machine St
Benin

Gymnase

René Cassin Cosne

16h - 18h

Cosne

Ent Château Chinon
Moulins Chatillon

RCNCS

OL.St Martin d' Heuille

Mémento

Janvier 2018

Vendredi 19

18 heures 30 : réunion Féminines Seniors au siège du DNF

Samedi 20

8 heures : formation Arbitres

9 heures : Futsal U13 à Nevers (Maison des Sports et Jules Renard)

10 heures : réunion préparation plateaux U7 U9 2ème phase au siège du DNF

14 heures : Futsal U18 à Nevers (Maison des Sports)

Dimanche 21

10 heures : CPD U15 Futsal à Imphy (gymnase)

14 heures : Futsal U18 à Cosne (René Cassin)

Lundi 22

17 heures 30 : réunion Bureau du Comité de Direction

Samedi 27

9 heures : formation Arbitre Auxiliaire au siège du DNF

9 heures 30 : Futsal U11 à Garchizy

14 heures : Futsal U11 à Nevers (R. Follereau)

16 heures : Futsal U13 à Cosne (René Cassin)

Février 2018

Dimanche 4

10 heures : CPD U18 Futsal à La Machine (gymnase)

Lundi 5

19 heures : réunion commission Vétérans

Mardi 13

17 heures 30 : réunion Comité de Direction

Commission des compétitions séniors

Réunion téléphonique - PV n° 19 du 17 janvier 2018

Présents : Mme P. BEAURENAUD

MM. B. MAY, PH. LEJEUNE, L. ERAY, G. MARTIN, J. MAURIAC.

DOSSIER TRANSMIS PAR LA COMMISSION DE DISCIPLINE

Journée du 05 novembre 2017

DEPARTEMENTAL 4 POULE A

Match FC NEVERS-BANLAY 2 – SAINT-SAULGE 1 - n° 50454.1.

La commission prend note du match perdu par pénalité au FC NEVERS-BANLAY 2 et à SAINT- SAULGE 1 (moins 1 point).

Elle enregistre également le fait que cette sanction est assortie de trois matches de suspension ferme de terrain applicable à compter de la reprise pour l'équipe du FC NEVERS-BANLAY 2.

En conséquence, elle demande au club du FC NEVERS-BANLAY de trouver un terrain de repli éloigné d'une distance supérieure à 15 km du siège du club pour les dates du 18 février (contre NEUVY SC), 25 février (contre FC CORVOL) et 18 mars 2018 (contre GUERIGNY-URZY 2) ou à défaut de demander l'inversion de ces matches.

Le club du FC NEVERS-BANLAY doit se rapprocher du secrétariat du District de la Nièvre dans les meilleurs délais afin de faire connaître le lieu de ces trois rencontres.

MODIFICATION AU CALENDRIER

La ville de Cosne-sur-Loire a trouvé un accord avec le club du COSNOIS FC en fournissant le stade de rugby Raphaël-Giroux pour que celui-ci puisse terminer la présente saison. Ce terrain n'étant pas disponible les 25 février 2018 et 25 mars 2018, la commission reporte au 4 mars 2018, les rencontres suivantes :

D4 poule A - COSNOIS FC 2 – GUERIGNY-URZY 2 - n° 50422.2 (journée 12)

D3 poule A – COSNOIS FC 1 – CLAMECY 3 – n° 50207.2 (journée 13)

De même elle reporte à une date à fixer, le match n° 50225.2 - COSNOIS FC 1 – CHAULGNES 1 (journée 16).

Le Président, Bernard MAY

Le Secrétaire, Jean MAURIAC

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délai prévu à l'annuaire du District.

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions prononcées.

Commission des arbitres

PV n° 20 du 18 janvier 2018

Présents : MM. ATERO, BOITIER, CHEMINOT, DEVOUCOUX ET MEIGNEN

INDISPONIBILITES

PINET Q les 3 et 4 février reçu le 13/01.

GIRARD C du 8 au 14 février reçu le 19 janvier.

COURRIERS

De BABEL J réunion du pôle JAL le 22 février à 19h. Gérard participera par visio.

RAPPEL A TOUS LES ARBITRES

LORS DE MATCHS REMIS PAR L'ARBITRE DES VOTRE ARRIVEE AU STADE VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT ENVOYER UN RAPPORT SOUS 48H.

LORSQUE VOUS ÊTES BLESSE PENDANT UN MATCH ET QUE VOUS ÊTES REMPLACÉ, MENTIONNEZ LE NOM DE LA PERSONNE QUI VOUS REMPLACE SUR LA FMI DANS LES REGLEMENTS LOCAUX.

INFOS DIVERSES

Dorénavant les désignations des arbitres désignés en D4 seront effectuées le jeudi précédent la rencontre (ceci, afin d'éviter les trop nombreux changements). Donc surtout bien regarder les désignations le vendredi après 19h.